

Secrétariat d'Etat chargé des relations avec le Parlement



Un an de réformes au service des Français

Depuis l'élection de Nicolas SARKOZY, un travail de réforme sans doute inégalé dans le passé a été conduit au Parlement : **61 lois importantes ont été adoptées pour améliorer la vie des Français**, soit le plus grand nombre de textes jamais adopté depuis 30 ans pour une première année de législature.

1. Les institutions de la V^e République

Inspiré des conclusions du Comité Balladur, le texte révisé la Constitution autour de trois orientations majeures :

- **révoquer l'exercice du pouvoir exécutif**, en encadrant notamment le pouvoir de nomination du Président de la République ;
- **renforcer les pouvoirs de contrôle de l'action gouvernementale par le Parlement** et donner à ce dernier une plus grande maîtrise du travail parlementaire, avec de nouveaux droits pour l'opposition ;
- **donner de nouveaux droits aux citoyens** en créant un défenseur des droits et en permettant aux justiciables d'invoquer la Constitution contre une loi lors d'un procès.

2. Les mesures pour l'emploi et le travail

En mai 2008, le taux de chômage en métropole s'établissait à 7,4%. Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 4,3% depuis mai 2007 grâce aux réformes initiées par le Gouvernement.

- La loi de modernisation du marché du travail offre de **nouvelles garanties** (le CDI devient le contrat normal ; durée maximale de période d'essai ; mise en place, à titre expérimental, d'un contrat à durée déterminée pour la réalisation d'un objet défini).
- La loi rénovant la démocratie sociale offre :
 - de nouveaux critères définissant la représentativité des syndicats, avec de nouvelles règles de transparence des comptes ;
 - l'élargissement de la négociation aux **accords d'entreprise** ou de branche.
- La loi de modernisation de l'économie offre des outils pour **stimuler la croissance** en encourageant les entrepreneurs, en relançant la concurrence, en renforçant l'attractivité du territoire et en améliorant le financement de l'économie.
- La loi portant **réforme portuaire** améliorera la compétitivité de nos installations portuaires.
- La **fusion de l'ANPE et des Assedic**, effective à la fin de l'année 2008, aidera les demandeurs d'emploi à retrouver une activité.
- La loi relative aux **droits et devoirs des demandeurs d'emploi** instaure un suivi personnalisé du chômeur et prévoit une suspension de l'indemnisation dès le deuxième refus.
- Dans le cadre du « **plan Espoir banlieues** », de nouveaux outils sont mis en œuvre avec le **contrat d'autonomie** permettant de créer 45 000 emplois en 3 ans et la « **réussite éducative** » renforçant l'accompagnement des élèves.
- 34 départements expérimentent le **Revenu de Solidarité Active (RSA)**, avant sa généralisation prochaine, afin d'inciter les demandeurs d'emploi à reprendre une activité. Fin mars 2008, 12 400 ménages perceivent le RSA.
- La réforme des régimes spéciaux de retraite a permis d'aligner la durée de cotisations sur celle de la fonction publique (40 ans).

3. La politique en faveur du pouvoir d'achat

Entre mai 2007 et mai 2008, la consommation des ménages a augmenté de 3,1 %, favorisée par les multiples initiatives législatives :

- **recours massif aux heures supplémentaires** (45 millions en mai 2008 contre 20 millions en octobre 2007). En mai 2008, 55 % des entreprises de plus de 10 salariés y ont désormais recours ;
- possibilité offerte aux salariés de **racheter les jours de RTT** ainsi que déblocage de leur participation (loi sur le pouvoir d'achat). Une autre loi sera présentée à l'automne au Parlement pour pérenniser cette possibilité et favoriser l'extension de l'intéressement ;
- possibilité de versement d'une prime plafonnée à 1 000 euros par salarié, exonérée de cotisation pour les entreprises de moins de 50 salariés ;
- **suppression des droits de succession** pour 95 % des foyers ;
- **déductibilité des intérêts d'emprunts immobiliers** ;

4. Des mesures pour les jeunes

De multiples initiatives ont amélioré les conditions de vie des étudiants.

- revalorisation de 16 % des allocations de recherche ;
- **réforme des bourses** avec une augmentation de leur montant de 7,2 % pour les 100 000 étudiants les plus défavorisés et l'attribution de 50 000 bourses supplémentaires ;
- **rémunération** obligatoire, à partir du 1^{er} février, de tous les **stages** de plus de 3 mois ;
- exonération d'impôt sur le revenu pour les étudiants de moins de 25 ans ;

L'Opération Campus, dotée d'un premier budget de 5 milliards d'euros, permettra de financer prioritairement dix grands projets de campus universitaires à dimension nationale, voire internationale.

5. La politique en faveur du logement

La question du logement a fait l'objet de mesures concrètes.

- limitation du dépôt de garantie demandé par les bailleurs à un mois, contre deux auparavant ;
- **l'augmentation des loyers a été maîtrisée** grâce au changement d'indexation des loyers.
- au-delà, l'objectif est l'accroissement de l'offre de logement qui permettra de lutter efficacement contre la hausse des prix de l'immobilier. Le Gouvernement a pour ambition de **libérer l'offre de logements** et de **rétablir le bon fonctionnement de la chaîne du logement**, en concentrant les interventions de tous les acteurs autour d'axes prioritaires en nombre limité, permettant de parvenir à un niveau de construction tendant vers 500 000 logements par an dont 120 000 sociaux. En 2007, 435 000 logements nouveaux étaient en construction (le meilleur chiffre depuis 30 ans) et 100 000 logements sociaux ont été financés;

Le projet de loi pour le logement, qui sera discuté à l'automne, mettra en place de nouveaux outils pour financer le logement social, favoriser une plus grande mobilité au sein du parc de logements sociaux, remobiliser et améliorer le parc existant et faciliter l'accession sociale à la propriété.

6. Des services publics plus efficaces

La **Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP)** permettra d'obtenir des services publics plus performants en aidant à la réduction des déficits publics. **L'objectif du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite** a été rappelé par le Gouvernement.

Le 8 juillet 2008, le Premier Ministre a ainsi confirmé, pour l'année 2009, le non-remplacement de 30 600 fonctionnaires partant à la retraite dont 13 500 à l'Education nationale, ministère qui emploie le plus grand nombre d'agents publics (étant donné la baisse du nombre d'élèves).

La poursuite de l'examen du **projet de loi de modernisation de la fonction publique** offrira plus de souplesse dans la gestion des agents publics et permettra de simplifier les structures de l'administration.

Avec le **service minimum dans les transports terrestres**, la procédure de prévention des conflits, grâce à une meilleure prévisibilité du trafic et une information plus précise, a amélioré les conditions de transports publics les jours de grève.

La loi relative au droit d'accueil à l'école instaure dans toutes les communes un **accueil des enfants** en cas de grève importante du personnel enseignant.

7. Les résultats de la politique de sécurité du Gouvernement

En mai 2008, en comparant les faits constatés par périodes de 12 mois consécutifs, les atteintes aux biens sont en **baisse de 8,1 %** et les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont en diminution de 1,3 %.

L'année 2007 a marqué, **pour la première fois depuis 12 ans**, l'inversion de tendance dans les **violences aux personnes** avec un recul de -0,21 % (entre 1998 et 2002, ce chiffre avait explosé de + 40 %).

A la suite de plusieurs accidents, la loi a créé une obligation de **contrôle des manèges**. Des mesures ont été aussi prises contre les **chiens « dangereux »** en introduisant une responsabilisation des maîtres.

8. La réforme de la justice

Grâce à la **loi renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs**, 10 783 condamnations en récidive ont déjà été prononcées de août 2007 à juin 2008. Des peines planchers ont été prononcées dans 51 % des cas en première instance et dans 65 % en appel.

La loi relative à la rétention de sûreté offre la possibilité de placer, à l'issue de leur peine, les **criminels sexuels les plus dangereux en rétention** dans un centre médico-socio judiciaire de sûreté.

La loi a renforcé les droits des victimes après un procès civil et va améliorer l'exécution des décisions pénales.

Une **loi pénitentiaire** a été présentée en Conseil des ministres pour répondre aux problèmes de la détention en France, grâce notamment au recours plus fréquent aux peines alternatives (bracelets électroniques...). Un **contrôleur général des lieux de privation de liberté** a également été nommé.

9. Une politique d'immigration plus efficace

L'adoption de la loi relative à la **maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile** a donné des résultats significatifs :

- **le nombre d'immigrants clandestins** a diminué de 12,6 % sur la période 2007-2008;
- entre les mois de janvier et mars 2008, 3 197 personnes ont quitté la France grâce aux aides au retour, **un chiffre en augmentation de + 443 %** par rapport à la même période en 2007.

A ces très bons résultats, il faut ajouter la **signature de nombreux accords de coopération avec les pays d'émigration**.

Le 7 juillet, les vingt-sept Etats européens ont accueilli favorablement le **Pacte européen pour l'immigration légale**, présenté par la France. Ce pacte permet d'organiser l'immigration légale et de lutter contre l'immigration illégale, en renforçant l'efficacité des contrôles aux frontières, en bâtissant une Europe de l'asile et en mettant l'accent sur le co-développement.

10. Une politique de santé publique plus efficiente

De nombreuses réformes ont été lancées en matière de santé.

- **plan Alzheimer** (1,6 Md€ d'ici 2012) ;
- lutte contre les comportements incitatifs à l'**anorexie** ;
- renforcement des moyens de lutte contre le trafic de **produits dopants**.

Le Président de la République a donné le coup d'envoi d'une réforme ambitieuse de l'hôpital, avec en perspective la discussion prochaine d'une loi sur la modernisation des soins. Il définira également les modalités du retour à l'équilibre des finances des hôpitaux publics d'ici à 2012.

11. Un environnement protégé

L'environnement est désormais au centre des décisions publiques.

- **Grenelle de l'Environnement.** Tous les acteurs concernés (Etat, organisations écologistes, ONG, experts, syndicats ...) se sont retrouvés pour construire, ensemble, un plan d'actions ;
- principe de responsabilité des exploitants en cas d'atteinte grave à l'environnement (loi sur la **responsabilité environnementale**) ;
- **bonus-malus**, fondé sur les émissions de CO₂, mis en place sur les ventes de véhicules neufs ;

12. Une politique agricole ambitieuse

Les mesures en faveur du monde agricole ont été multiples.

- « **plan pour une pêche durable** », doté de 310 millions d'euros sur deux ans, pour soutenir le secteur et lutter contre la hausse des coûts du carburant ;
- mesures nouvelles d'aide sociale aux équipages (40 millions d'euros sur 6 mois) ;
- renforcement des aides à l'installation des **jeunes agriculteurs** par l'intermédiaire de prêts financiers ;

13. Une politique de la culture

Dans le domaine de la culture et de la communication, le Gouvernement a ouvert de nouvelles voies.

- **démocratisation** et élargissement des publics avec un plan pour le développement de l'éducation artistique et culturelle et l'expérimentation de la gratuité dans les musées ;
- meilleure **protection des archives publiques** et accès facilité à ces dernières ;
- concertation inédite associant l'Etat, les collectivités locales, les employeurs et les salariés du spectacle vivant pour un partenariat rénové (Entretiens de Valois) ;
- ouverture du chantier de la **réforme de l'audiovisuel public** ;
- création des conditions de l'essor d'une offre légale accessible sur l'Internet et d'une protection contre le piratage acceptable par tous.

14. La Présidence française de l'Union européenne

La France préside depuis le 1^{er} juillet le Conseil de l'Union européenne, quelques mois après la ratification par notre pays du Traité de Lisbonne. Le Président de la République a fixé **quatre grandes priorités** :

- la lutte contre le réchauffement climatique et la sécurité énergétique ;
- l'adoption d'un pacte européen sur l'immigration et l'asile ;
- la modernisation de la PAC ;
- la relance de l'Europe de la défense.

Depuis un an, **la France a rattrapé son retard** et présente aujourd'hui le meilleur taux de **transposition de directives communautaires** dans le droit national jamais atteint dans notre pays.

Roger KAROUTCHI
Secrétaire d'Etat chargé des Relations
avec le Parlement

Luc CHATEL
Secrétaire d'Etat chargé de
l'Industrie et de la consommation
Porte parole du Gouvernement